

Conseil exécutif

Deux cent vingt-deuxième session

PARIS, le 29 septembre 2025
Original français

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

SUIVI DES DÉCISIONS ET RÉOLUTIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL EXÉCUTIF ET LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE À LEURS SESSIONS ANTÉRIEURES

PARTIE IV

QUESTIONS RELATIVES AUX RESSOURCES HUMAINES

ADDENDUM

COMMENTAIRES DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DU PERSONNEL DE L'UNESCO (AIPU)

Résumé

C. Répartition géographique et équilibre entre les genres au sein du personnel du Secrétariat

Conformément au point 9.2.7 du Manuel des ressources humaines de l'UNESCO, l'Association internationale du personnel de l'UNESCO (AIPU) présente ses commentaires sur les questions relatives aux ressources humaines (document 222 EX/4.IV.C).

1. L'AIPU prend note du rapport de l'Administration en matière de répartition géographique et d'équilibre entre les genres et soumet ci-après ses commentaires.

Commentaires généraux

2. Dans sa décision 220 EX/Décision 5.IV.B¹, le Conseil exécutif a introduit des dispositions nouvelles et précises visant à renforcer la transparence et le contrôle des États membres sur la répartition géographique et le financement des effectifs de l'UNESCO. Il a été explicitement demandé à la Directrice générale « qu'un compte rendu complet de la répartition géographique et

¹ [Décision 220 EX/5.IV.B](#), para.11.



du financement de la totalité des effectifs de l'UNESCO devrait prévoir de présenter régulièrement la répartition par classe de tous les engagements de durée définie et la façon dont ces postes sont financés, c'est-à-dire s'ils sont considérés comme géographiques, non géographiques ou financés par des donateurs ». Le rapport ne fait **aucune référence explicite** à cette décision. Cette omission est d'autant plus préoccupante qu'elle concerne des éléments nouveaux introduits par le Conseil exécutif, et non des obligations déjà en vigueur. Les tableaux présentés ne reflètent pas non plus les attendus de cette décision. Par exemple, les données relatives au financement des effectifs, présentes sur le site de HRM, n'apparaissent pas dans le document de l'Administration.

3. Par ailleurs, la méthodologie employée dans le rapport manque de cohérence : les tendances sont analysées selon des périodes variables (6 mois, 18 mois, 10 ans), ce qui rend difficile toute lecture comparative fiable. Cette variabilité méthodologique soulève des interrogations quant à la sélection des données et à leur représentativité.

4. Enfin, nous relevons dans les Tableaux 2 et 3 une mention ambiguë : « y inclus les décisions de nomination déjà prises mais non encore reflétées dans la répartition géographique de juin 2025 ». Cette formulation appelle des clarifications. Les recrutements comptabilisés concernent-ils uniquement ceux réalisés au 30 juin, ou incluent-ils également des décisions postérieures à cette date ? Si des nominations prises au 30 juin sont comptabilisées alors que les prises de fonction interviennent plus tard, cela pourrait entraîner une double comptabilisation dans le prochain rapport. Une clarification de cette approche serait bienvenue pour garantir la fiabilité des données.

Partie I – Répartition géographique

Représentation globale

5. Nous prenons note que quatre États membres sont devenus représentés au cours de la période, mais relevons que trois États membres sont devenus non représentés. La progression nette de la représentation est donc limitée et l'Organisation stagne à 81% d'États membres représentés. Cette évolution apparente masque une réalité plus préoccupante : le fait que la progression vers une représentation plus équilibrée puisse être neutralisée par des départs, même statistiquement marginaux, de ressortissants d'États non ou sous-représentés constitue un indicateur clair de la **fragilité systémique** de la mise en œuvre actuelle. Cela souligne que les avancées restent **vulnérables** à des fluctuations individuelles et que la politique de rééquilibrage n'a pas encore atteint un niveau de robustesse suffisant pour garantir sa pérennité. Il est donc impératif de renforcer activement le recrutement de candidats issus de ces États, afin que les progrès réalisés ne soient pas compromis par des dynamiques internes imprévisibles. En ce sens, il convient de rappeler que l'objectif final de 85 % fixé pour 2022 n'est toujours pas atteint ([Résolution 41C/64](#)).

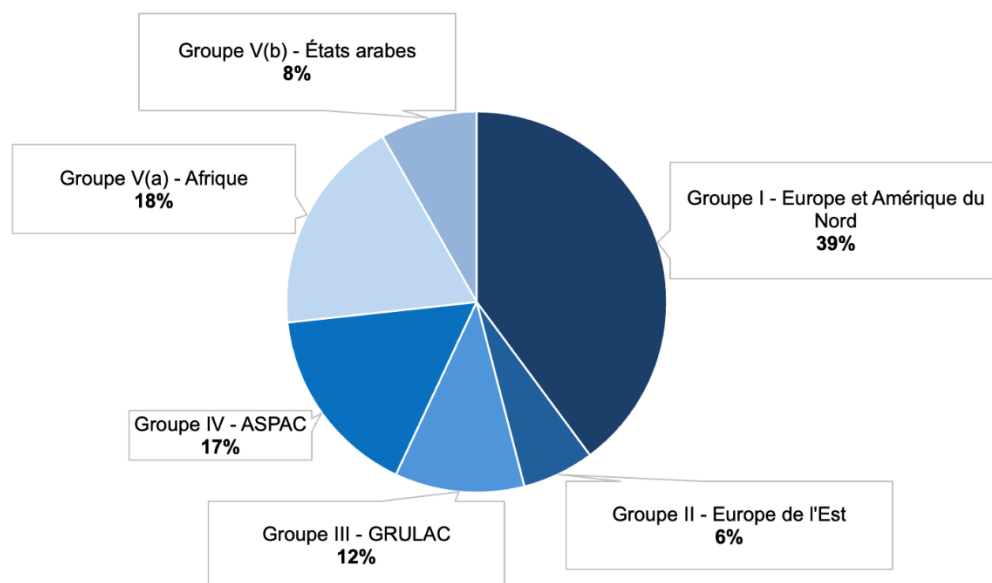
6. S'agissant des tendances par catégorie de représentation, certaines formulations utilisées dans le rapport de l'Administration mériteraient d'être clarifiées ou nuancées. En l'état, elles peuvent prêter à confusion et ne reflètent pas toujours fidèlement les évolutions observées dans les données. Une présentation plus rigoureuse et équilibrée serait souhaitable afin de garantir une lecture objective et transparente des dynamiques en cours. Rappelons que la lisibilité de l'information fournie aux États membres est indissociable de la transparence qui leur est due.

7. Ainsi, le document évoque à propos des États normalement représentés une courbe « ascendante continue » depuis janvier 2022, alors même que le Graphique 3 démontre qu'elle a diminué au cours des six derniers mois. De même, l'Administration écrit au paragraphe 9 que « les tendances sont moins marquées pour les États surreprésentés », alors que le nombre d'États dans cette catégorie a augmenté de 18 à 28 en dix ans, soit +55 %. Les biais dans ces présentations sont évidents et compromettent la crédibilité du rapport, occultant ainsi la réalité des déséquilibres persistants.

8. Dans le Graphique 4 du document de l'Administration, nous relevons que la répartition régionale des postes géographiques demeure fortement déséquilibrée, avec une surreprésentation persistante du Groupe I (Europe et Amérique du Nord), qui atteint 35 % de l'effectif total et 42 % (Tableau 4 du document de l'Administration) pour les postes de direction et de rang supérieur.

9. Là encore, si on analyse l'ensemble des effectifs (postes géographiques **et** non géographiques), la situation est encore plus aggravée, comme le montre le Graphique 1 ci-dessous.

Graphique 1 : Représentation de l'ensemble des membres du personnel G, P/D et fonctionnaires de rang supérieur par groupe régional (excluant le personnel affilié) (juin 2025)



10. Nous insistons sur la nécessité d'une méthodologie claire, stable et cohérente pour toutes les statistiques présentées. Tant que les périodes et périmètres varient selon les indicateurs, il est impossible aux États membres de mesurer les progrès de manière objective. À cet égard, s'il est utile de proposer en annexes les données brutes, celles-ci apportent peu de visibilité.

11. Pour pallier cette carence, nous avons élaboré les Tableaux 1 et 2 ci-dessous afin d'améliorer la lisibilité des données sur les postes géographiques et non géographiques. Nous déplorons à nouveau l'absence de détails concernant la répartition **par grade** sur les postes non géographiques qui représentent pourtant 73 % des membres du personnel. On observe ainsi que sur les postes non géographiques la prévalence du Groupe I est encore plus marquée que sur les postes géographiques (52 % par rapport à 35 %). En outre, on relève que sur l'ensemble des postes non-géographiques (incluant les NO et GS), le Groupe I représente 40 %.

Tableau 1 : Répartition par catégorie et par groupe régional des postes géographiques (juin 2025)

Postes géographiques - Répartition par catégorie et par groupe régional												Situation 30 juin 2024	
Situation 30 juin 2025													
Groupe régional	DDG	ADG	D-2	D1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	Total	%	Total	%
Groupe I - Europe et Amérique du Nord	0	3	7	16	57	67	68	28	1	247	34,89%	242	35,28%
Groupe II - Europe de l'Est	0	0	0	3	5	12	23	11	0	54	7,63%	56	8,16%
Groupe III - GRULAC	0	2	1	4	15	22	25	16	0	85	12,01%	80	11,66%
Groupe IV - ASPAC	1	0	1	9	18	49	44	24	0	146	20,62%	137	19,97%
Groupe V(a) - Afrique	0	1	2	4	19	39	32	24	0	121	17,09%	119	17,35%
Groupe V(b) - États arabes	0	1	0	5	4	17	14	14	0	55	7,77%	52	7,58%
Total	1	7	11	41	118	206	206	117	1	708		686	
États non-membres													
Israël	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1		1	

Tableau 2 : Répartition par catégorie et par groupe régional des postes non géographiques (juin 2025)

Postes non géographiques - Répartition par catégorie et par groupe régional											Situation 30 juin 2024		
Situation 30 juin 2025													
Groupe régional	D/P		Total D/P	%	NO	GS		Total GS	%	Total	%	Total	%
	Siège	Hors Siège				Siège	Hors Siège						
Groupe I - Europe et Amérique du Nord	216	112	328	51,65%	0	297	132	429	44,32%	757	40,16%	750	41,60%
Groupe II - Europe de l'Est	18	16	34	5,35%	25	36	14	50	5,17%	109	5,78%	96	5,32%
Groupe III - GRULAC	42	20	62	9,76%	54	26	74	100	10,33%	216	11,46%	194	10,76%
Groupe IV - ASPAC	74	34	108	17,01%	51	39	90	129	13,33%	288	15,28%	269	14,92%
Groupe V(a) - Afrique	19	43	62	9,76%	123	54	114	168	17,36%	353	18,73%	341	18,91%
Groupe V(b) - États arabes	33	8	41	6,46%	29	40	52	92	9,50%	162	8,59%	153	8,49%
Total	402	233	635		282	492	476	968		1885		1803	
États non-membres													
Israël	0	0			0	1	0	1					

Nominations et promotions

12. Au paragraphe 12 du document de l'Administration, cette dernière se félicite d'avoir atteint « L'objectif de 50 %, des recrutements d'États membres non et sous-représentés sur des postes géographiques ». Nous saluons la réalisation de cet objectif qui devrait aussi s'appliquer aux postes non-géographiques. En effet, le Tableau 3 ci-dessous, qui reprend les mouvements de personnel à la fois sur des postes géographiques et non géographiques, démontre que seuls 31 % des nominations sont issues d'États non ou sous-représentés, donc bien loin de l'objectif de 50 %. De même, ces États ne représentent que 19 % des promotions.

Tableau 3 : Répartition des mouvements de personnel par niveau de représentation pour les postes géographiques et non géographiques (P et D)

	1er juillet 2024 au 30 Juin 2025					
	Type de mouvement					
Niveau de représentation	Nominations (y compris transferts inter-agences)		Promotions		Total	%
Non ou sous-représentés	19	31,10%	9	19,10%	28	26%
Surreprésentés	23	37,70%	19	40,40%	42	39%
Normalement représentés	19	31,10%	19	40,40%	38	35%
Total	61		47		108	

13. Il importe de souligner que deux directeurs nommés sur trois sont issus du Groupe I (Tableau 4 de l'Administration) ce qui est particulièrement préoccupant et contraire à la décision 220 EX/5.IV.B selon laquelle « la répartition géographique à la classe D-1 et aux rangs supérieurs doit être améliorée, et prie également la Directrice générale de prendre des mesures concrètes pour améliorer la situation d'une manière quantifiable et en temps voulu »².

14. Dans le Tableau 3 du rapport de l'Administration qui prend en compte uniquement les postes géographiques, on observe que plusieurs secteurs se situent encore en deçà de l'objectif de 50 % de recrutements d'États membres non et sous-représentés : la Direction de la communication et de la mobilisation des publics (33 %), les Sciences sociales et humaines (33 %) et le Secteur de la priorité Afrique et des relations extérieures (40 %), et dans une moindre mesure l'Éducation (46 %). Si nous notons les progrès réalisés par rapport au dernier rapport, il serait opportun de faire connaître les raisons de telles disparités entre les secteurs/bureaux, et les mesures envisagées pour y remédier.

² [Décision 220 EX/5.IV.B](#) para.8.

15. Nous notons avec satisfaction les progrès dans les nominations des P/D et au-delà. Le Tableau 4 ci-dessous montre une baisse du pourcentage de nominations dans le Groupe I qui est passé de 48 % à 31 % entre juin 2024 et juin 2025. Ceci est encourageant pour la répartition géographique bien que le Groupe I reste majoritaire.

Tableau 4 : Nominations aux postes géographiques et non géographiques confondus

(établi à partir des données publiées par HRM sur les mouvements de personnel de juillet 2024 à juin 2025)

Nominations (y compris les transferts inter-agences) Du 1er juillet 2024 au 30 Juin 2025											De juillet 2023 à juin 2024	
Groupe régional	ADG	D-2	D1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	Total	%	Total	%
Groupe I - Europe et Amérique du Nord	-	-	-	4	8	4	3	-	19	31%	19	48%
Groupe II - Europe de l'Est	-	-	-	-	-	1	1	-	2	3%	1	3%
Groupe III - GRULAC	-	-	1	2	-	4	1	-	8	13%	5	13%
Groupe IV - ASPAC	-	-	-	2	1	7	7	-	17	28%	5	13%
Groupe V(a) - Afrique	-	-	1	1	2	4	3	-	11	18%	8	20%
Groupe V(b) - États arabes	-	-	-	1	-	-	3	-	4	7%	2	5%
Total	0	0	2	10	11	20	18	0	61	100%	40	100%

16. La même remarque ne peut être faite s'agissant des promotions. Le Tableau 5 ci-dessous indique que le Groupe I représente 38 % des promotions, soit une augmentation de 5 points par rapport à la période précédente.

Tableau 5 : Nominations avec promotion aux postes géographiques et non géographiques confondus

(établi à partir des données publiées par HRM sur les mouvements de personnel de juillet 2024 à juin 2025)

Nominations avec promotion Du 1er juillet 2024 au 30 Juin 2025											De juillet 2023 à juin 2024	
Groupe régional	ADG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	Total	%	Total	%
Groupe I - Europe et Amérique du Nord	1	1	2	4	8	1	1	-	18	38%	13	33%
Groupe II - Europe de l'Est	-	-	-	2	-	4	-	-	6	13%	4	10%
Groupe III - GRULAC	-	-	1	-	3	2	-	-	6	13%	4	10%
Groupe IV - ASPAC	-	-	-	1	3	1	-	-	5	11%	8	21%
Groupe V(a) - Afrique	-	-	-	-	7	1	-	-	8	17%	6	15%
Groupe V(b) - États arabes	-	-	-	-	2	1	1	-	4	8%	4	11%
Total	1	1	3	7	23	10	2	0	47	100%	39	100%

Autres mesures spécifiques pour remédier au déséquilibre géographique

17. Nous saluons les efforts liés au Programme des jeunes cadres et au Programme pour les membres du personnel au niveau intermédiaire (MLPP), qui ont prouvé leur efficacité et donné des résultats encourageants. À cet égard, l'AIPU accueille avec satisfaction la présentation par l'Administration des mesures concrètes mises en œuvre. Compte tenu du succès du programme MLPP, il serait légitime de considérer son élargissement, éventuellement sous une autre appellation, notamment aux grades P-2 et P-5.

18. S'agissant de la circulaire administrative ([AC/HR/90](#)) relative à la politique des stagiaires publiée récemment, nous déplorons la suppression du **remote internship** et le report de l'allocation, mesures conçues pour aider au rééquilibrage de la répartition géographique, d'autant plus que ni les associations du personnel ni les représentants de Young UNESCO n'ont été consultés sur les changements par rapport au projet initialement soumis. Au-delà de l'aspect financier, il est également indispensable pour préserver, voire restaurer, l'image de l'UNESCO en tant qu'employeur soucieux du bien-être de son personnel et pratiquant les principes et valeurs qu'elle-même prône. Nous demandons donc que la politique soit appliquée dans sa totalité – de manière à inclure la rémunération des stagiaires – dans les meilleurs délais.

Partie II – Équilibre entre les genres

19. Nous notons que les femmes représentent désormais 58 % de l'effectif global. Toutefois, cette proportion masque de profondes inégalités : les femmes sont largement majoritaires aux postes

juniors (71 %), mais restent minoritaires aux postes de direction (41 %). L'effort annoncé par l'Administration de recruter davantage d'hommes aux postes juniors ne répond pas au caractère structurel du problème, qui réside dans l'absence de mesures concrètes pour le développement de carrière. L'AIPU recommande donc une approche plus intégrée, visant à favoriser l'accès des femmes aux grades supérieurs, plutôt que de se limiter à un rééquilibrage mécanique aux postes d'entrée, qui ne pourra avoir que des effets pervers si aucune mesure concrète n'est engagée pour améliorer la progression des carrières non seulement des femmes, mais aussi de l'ensemble du personnel.

20. Nous relevons à nouveau une présentation incohérente : le rapport affirme que « le taux des femmes au niveau P-5 reste constant depuis juin 2024 (43 %), soit le taux le plus élevé depuis les dix dernières années », alors qu'il indique immédiatement après que « la proportion de femmes directrices est passée à 41 % en juin 2025 ».

21. Nous observons qu'aucune femme n'a été nommée à un poste de directeur durant la période couverte par le rapport, tandis que quatre hommes ont été nommés, dont trois par voie de promotion interne. Cette situation met en lumière une dynamique persistante de sous-représentation des femmes aux postes de direction. Elle souligne la nécessité de renforcer les dispositifs favorisant l'accès des femmes aux fonctions de responsabilité, conformément aux engagements de l'Organisation en matière d'égalité des genres.

22. Enfin, nous saluons les progrès constatés au niveau sectoriel, même s'il faut continuer d'insister sur le fait que l'objectif ne doit pas être seulement atteint en moyenne, mais à chaque niveau hiérarchique.

Conclusion

23. L'examen du rapport de l'Administration révèle une série d'avancées ponctuelles, mais également des insuffisances structurelles dans la mise en œuvre des engagements pris par l'Organisation en matière de répartition géographique et d'équilibre entre les genres. Si certains progrès sont à saluer, notamment dans le Programme des jeunes cadres et les efforts de recrutement ciblé, ils restent fragiles et inégalement répartis selon les catégories de personnel et les niveaux hiérarchiques.

24. L'urgence pour l'Administration de mettre en œuvre des mesures concrètes pour remédier efficacement aux déséquilibres entre les régions et entre les genres contraste avec son projet de décision de son rapport (para. 23). À titre d'exemple, si les États membres ont adopté une décision ferme durant la 220^e session, à savoir que « la répartition géographique à la classe D-1 et aux rangs supérieurs doit être améliorée, et prie également la Directrice générale de prendre des mesures concrètes pour améliorer la situation d'une manière quantifiable et en temps voulu » (soulignements ajoutés), l'Administration indique dans son document que cette répartition « peut être améliorée », et que la Directrice générale doit « poursuivre ses efforts pour améliorer la situation » (soulignements ajoutés). Cet exemple reflète un manque d'ambition de l'Administration, susceptible de compromettre l'atteinte des objectifs fixés par les États membres.

25. Il est donc essentiel que les futures communications de l'Administration reflètent avec rigueur et fidélité les décisions du Conseil exécutif, et traduisent une volonté claire de mise en œuvre, mesurable et suivie dans le temps.



unesco

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

222 EX/4.IV.C

Conseil exécutif

Deux cent vingt-deuxième session

PARIS, le 1^{er} septembre 2025
Original français

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

**SUIVI DES DÉCISIONS ET RÉOLUTIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL EXÉCUTIF
ET LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE À LEURS SESSIONS ANTÉRIEURES**

PARTIE IV

QUESTIONS RELATIVES AUX RESSOURCES HUMAINES

Résumé

C. Répartition géographique et équilibre entre les genres au sein du personnel du Secrétariat

Suite aux décisions 220 EX/5.IV.B et 221 EX/5.III.A, ce document contient des informations détaillées sur la situation concernant la répartition géographique et l'équilibre entre les genres au sein du personnel du Secrétariat ; incluant des progrès annuels accomplis par les hauts responsables pour parvenir à une meilleure répartition géographique dans leurs secteurs respectifs ; ainsi qu'un rapport sur le suivi des mesures recommandées par le Conseil exécutif sur la distribution géographique, et adoptées par la Conférence générale par sa résolution 41 C/64.

Ce document contient également des informations sur la répartition géographique et l'équilibre entre les genres des titulaires de contrats affiliés.

Décision requise : paragraphe 23.



Job: 2500759F

Introduction

1. Suite à la décision du Conseil exécutif à sa 220^e session sur la répartition géographique et l'équilibre entre les genres au sein du personnel, ce document se compose de trois parties :

- (a) La **partie I** présente la **répartition géographique au sein du personnel** à la date de **juin 2025** ainsi que les progrès accomplis sur la période de juin 2024 à juin 2025, notamment :
 - Le nombre d'États membres représentés a progressé d'un point, passant de 157 à 158, permettant de maintenir la proportion d'Etat Membres représentés à 81%, à 4 points de pourcentage de l'objectif de 85%.
 - 41% des États membres sont normalement représentés en juin 2025, l'objectif de 40 % d'États membres normalement représentés continue d'être dépassé.
 - L'objectif de 50 % de nominations de candidats externes provenant d'États membres non et sous-représentés reste atteint (**52 % entre juillet 2024 et juin 2025**).
- (b) La **partie II** présente la situation sur l'**équilibre entre les genres au sein du personnel** à la date de juin 2025 et l'évolution depuis juin 2024, ainsi que les tendances sur 10 ans de l'équilibre entre les genres. Les tendances sont les suivantes :
 - La proportion de femmes occupant des postes de Directeur reste supérieure à 40 % (41 %).
 - La proportion de femmes au niveau P-5 s'établit à 43 % depuis juin 2024, ce qui représente le taux le plus élevé observé au cours des dix dernières années.
- (c) La **partie III** présente des informations sur la répartition géographique et l'équilibre entre les genres **des titulaires de contrats affiliés**¹. Parmi les 3 128 titulaires de contrats affiliés, on compte 158 nationalités différentes, dont 10 d'États membres non représentés, et 54 % de femmes.

2. Les annexes présentent les informations suivantes sur la situation de la représentation géographique, à la date de juin 2025.

- l'annexe I donne des informations, par grade et par nationalité, sur le nombre de membres du personnel sur les postes géographiques (D/P) et non géographiques (D/P, NPO et GS) ;
- l'annexe II donne des informations par État membre et par niveau de représentation ;
- l'annexe III indique les changements de niveau de représentation qui se sont produits depuis juillet 2024 ;
- l'annexe IV donne les informations sur les recrutements externes par secteur, grade et nationalité sur les postes géographiques et non géographiques depuis juillet 2024 à juin 2025 ([décision 216 EX/5.III.A](#)) ;
- l'annexe V donne les informations sur les titulaires de contrats affiliés par nationalité.

¹ Il s'agit des contrats de consultants, contrats de service, stagiaires parrainés, contrats de courte durée, prêts, volontaires ONU et personnel d'intervention « stand by ».

- l'annexe VI donne les informations sur la période pendant laquelle les États membres sont restés non-représentés, sous-représentés ou sur-représentés au sein du Secrétariat.

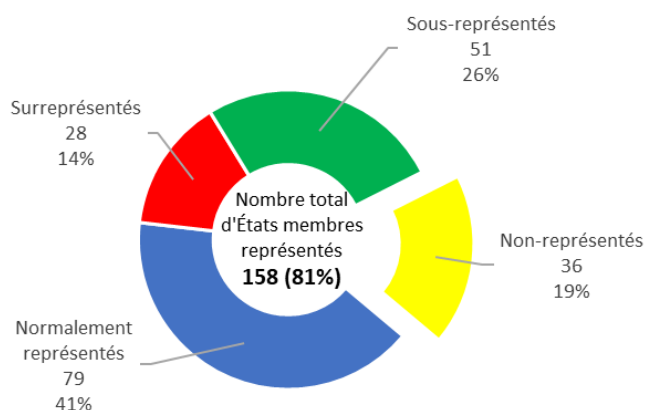
PARTIE I – RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE AU SEIN DU PERSONNEL

Situation à juin 2025 – représentation globale

3. Il faut rappeler que sur les 25 entités du système commun des Nations Unies, seules six entités, dont l'UNESCO, ont mis en place un système formel de quotas géographiques. Au mois de juin 2025, sur les 194 États membres de l'UNESCO, 158 (81 %) étaient représentés. La progression vers l'objectif de 85 % continue ; cependant l'impact positif des recrutements de candidats d'États membres non représentés est souvent freiné par des départs (en majorité non prévisibles) entraînant la non-représentation d'États membres jusque-là représentés. Ainsi au cours de la période juillet 2024 – juin 2025, alors que quatre États membres sont devenus représentés (Andorre, El Salvador, Lesotho et la Macédoine du Nord), au cours de la même période, trois États membres sont devenus non représentés, suite au départ de leur nationaux (Albanie, Antigua-et-Barbuda et Lettonie).

4. L'UNESCO est en 4^e place dans le système commun des Nations Unies en matière de représentation, derrière le Secrétariat de l'ONU, l'OMS et la FAO, et devant le BIT et l'OAIC. La Commission de la fonction publique internationale (CFPI) a d'ailleurs encouragé les autres agences à mettre en place des indicateurs, suivant la bonne pratique de l'UNESCO et des autres agences précitées.

Graphique 1 : Situation de la répartition géographique (juin 2025)

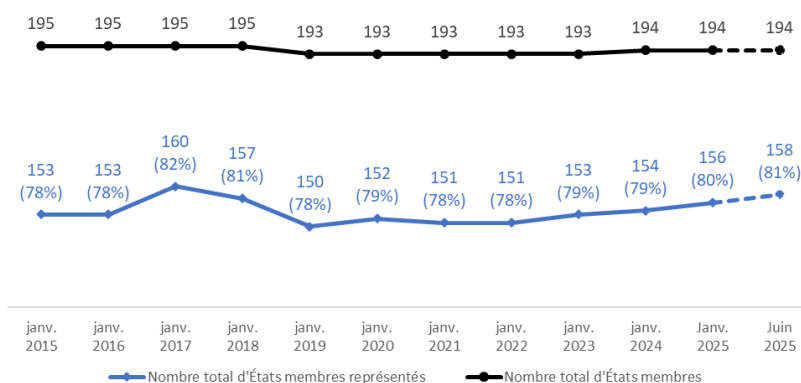


5. Si l'on compte aussi les membres du personnel professionnel sur des postes non géographiques et les engagements au titre d'un projet (PA), l'UNESCO compte un total de 162 nationalités différentes sur des postes professionnels et au-dessus (P/D) soit quatre États membres de plus que ceux comptés dans la répartition géographique : les Bahamas, Malte, le Qatar et le Soudan du Sud. La totalité des membres du personnel (incluant le personnel des services généraux, les administrateurs nationaux (NPO), les détachements et les temporaires) comprend 169 nationalités différentes.

Évolution de la représentation géographique des États membres de janvier 2015 à juin 2025

6. Le niveau global de représentation des États membres fluctue depuis 10 ans entre 78 % en 2015 et 81 % aujourd'hui.

**Graphique 2 : Évolution du niveau global de représentation
(janvier 2015 à juin 2025)**

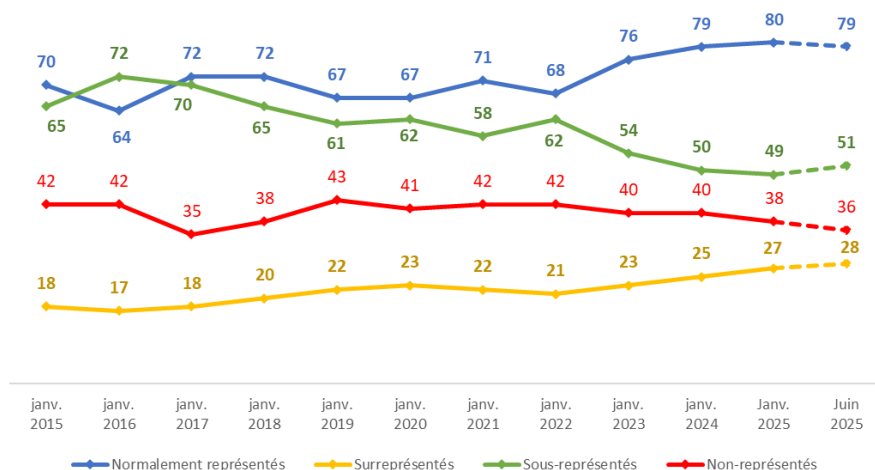


7. Depuis janvier 2022, la tendance est à une amélioration continue de la représentation géographique avec une augmentation du nombre d'États membres représentés de 151 en janvier 2022 à 158 en juin 2025. Au cours de cette période, 11 États membres sont devenus représentés (l'Angola, Andorre, l'Arménie, El Salvador, la Barbade, le Cabo Verde, la République centrafricaine, le Luxembourg, le Sri Lanka, le Tadjikistan et le Tchad) ; dans le même temps, 5 États membres sont devenus non représentés (l'Albanie, Antigua-et-Barbuda, la Lettonie, les Maldives, Oman), à la suite de départs. Les États-Unis ont également réintégré l'Organisation au cours de cette même période.

8. Sur 10 ans, le nombre d'États membres normalement représentés a fluctué entre 64 et 80, avec le niveau le plus élevé atteint en janvier 2025. La tendance depuis janvier 2022, en particulier, est à une nette amélioration, avec une courbe ascendante continue (avec une diminution d'une unité au cours des derniers 6 mois).

9. Parallèlement, le nombre d'États membres non-représentés a diminué de façon très significative et ce de façon constante depuis janvier 2019 ; leur nombre était de 43 et se situe à 36 en juin 2025. Les États membres sous-représentés ont également diminué de manière constante et très significative (une diminution de 14 États membres depuis janvier 2018). Les tendances sont moins marquées pour les États membres surreprésentés (tendance à une augmentation).

**Graphique 3 : Évolution du niveau global de représentation
(janvier 2015 à juin 2025)**



10. Conformément à la décision 221 EX/Déc.5.III.A (Paragraphe 6) sur la Stratégie des Ressources Humaines, l'Annexe VI fournit des informations sur la période pendant laquelle les États membres sont restés non représentés, sous-représentés ou sur-représentés au sein du Secrétariat.

Progrès accomplis entre juin 2024 et juin 2025 par rapport aux objectifs fixés

11. Au cours de cette période, la représentation géographique équitable a continué d'être une priorité pour la Directrice générale. Le Secrétariat a poursuivi la mise en œuvre des mesures adoptées lors de la 41^e session de la Conférence générale (résolution 41 C/64), conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la répartition géographique. Depuis juin 2024 (date du dernier rapport), ces efforts ont conduit aux progrès suivants :

- une augmentation du nombre total d'États membres représentés, passant de 157 à 158 avec un taux de représentation de 81 % (tableau 1), le taux le plus élevé depuis janvier 2019
- une diminution du nombre d'États membres non représentés, de 37 à 36 (tableau 1) ;
- un taux de 52 % des nominations externes d'États membres non et sous-représentés sur des postes géographiques (tableau 2).

**Tableau 1 : Évolution de la répartition géographique
(juin 2024 – juin 2025)**

Situation de la représentation	Nombre d'États membres		Différence du nombre d'États membres juin 2024-Juin 2025
	Juin 2024	Juin 2025	
Normalement représentés	80 (41%)	79 (41%)	-1
Surreprésentés	25 (13%)	28 (14%)	+3
Sous-représentés	52 (27%)	51 (26%)	-1
Nombre total d'États membres représentés	157 (81%)	158 (81%)	+1
Non-représentés	37 (19%)	36 (19%)	-1
Nombre total d'États membres	194	194	0

Tableau 2 : Nominations sur des postes géographiques (P/D) du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025

	juillet 2024 à juin 2025*
Non-représentés	2 (3.5%)
Sous-représentés	29 (48.5%)
Non et Sous représentés	31 (52%)
Normalement représentés	17 (28%)
Surreprésentés	12 (20%)
Total	60

* y inclus les décisions de nomination déjà prises mais non encore reflétées dans la répartition géographique de juin 2025.

12. Les mesures les plus significatives mises en œuvre incluent le **Programme des jeunes cadres**, le **Programme pour les membres du personnel de niveau intermédiaire (MLPP)**, l'**objectif de recruter 50 %** de candidats d'États membres non et sous-représentés sur des postes

géographiques, ainsi que les initiatives de recherche pro-actives de candidats ciblant ces États membres.

- **Le Programme des jeunes cadres** : Ce programme phare et bien ancré à l'UNESCO continue à remplir ses objectifs d'amélioration de la répartition géographique au sein du Secrétariat. La nouvelle cohorte de 9 jeunes cadres recrutés sous le programme 2023/2024 a pris ses fonctions à l'automne 2024. Ils ont bénéficié d'une formation d'orientation dès leur prise de fonction, ainsi que du programme d'**accompagnement** et de **mentorat** mis en place par la Section du recrutement.
- De plus, près de 50 candidats présélectionnés ont été placés dans le vivier de jeunes cadres, ce qui leur permettra d'être pris en considération pour les postes P-1/P-2 qui deviendront vacants. Ce vivier restera actif jusqu'au prochain programme, en 2026, dont la date de lancement dépendra de la disponibilité de postes vacants.
- **Le Programme pour les membres du personnel de niveau intermédiaire (MLPP)** vise à identifier des candidats qualifiés pour des postes de niveau P-3/P-4. Bien que le recrutement soit ouvert à tous les États membres, une attention prioritaire, à compétences égales, est accordée aux candidats provenant des pays non et sous-représentés. Le Programme MLPP s'accompagne d'actions ciblées de recherche pro-actives de candidats venant des États membres non et sous-représentés, avec l'appui des États membres et des commissions nationales, ainsi que des chefs de bureau dans les États membres concernés. Une durée d'affichage plus longue (2 mois) facilite ces actions ciblées, ainsi que des recherches directes de candidats via LinkedIn et sur les réseaux sociaux.
- Depuis le lancement de ce programme en 2022, 12 professionnels d'États membres non et sous-représentés ont été recrutés sur des postes P-3 et P-4. Vu l'impact positif de ce programme sur la représentation géographique, le Secrétariat le poursuivra en 2026, en fonction de la disponibilité de postes vacants.
- **L'objectif de 50 %, des recrutements d'États membres non et sous-représentés sur des postes géographiques**, fixé par la Conférence générale lors de sa 41^e session, a été dépassé par les décisions opérationnelles à cette date. Pour le biennium 2022/2023, le % de recrutements externes d'États membres non et sous-représentés sur des postes géographiques s'élevait à 48 %, légèrement en deçà de l'objectif de 50 %. Depuis janvier 2024 jusqu'à juin 2025, ce % s'élève à 53 % dépassant ainsi l'objectif de 50 % sur cette période de 18 mois.
- De juillet 2024 à juin 2025, **52 %** des recrutements externes sur des postes géographiques sont des nationaux d'États membres non et sous-représentés. Comme le montre le tableau 3 ci-dessous, dans la majorité des Secteurs/Bureaux, l'objectif de 50% a été soit atteint, soit dépassé.

Tableau 3 : Progrès par rapport à l'objectif de 50 % des nominations sur des postes géographiques par Secteur/Bureau (juillet 2024 à juin 2025)*

	% de nominations non et sous représentés
Éducation (ED)	46%
Sciences exactes et naturelle (SC)	71%
Commission océanographique intergouvernementale (IOC)	67%
Sciences sociales et humaines (SHS)	33%
Culture (CLT)	50%
Communication et information (CI)	67%
Cabinet (CAB)	-
Division des services de contrôle interne (IOS)	100%

Secteur de la priorité Afrique et des relations extérieures (PAX)	40%
Bureau pour la Planification Stratégique (BSP)	67%
Direction de la communication et de la mobilisation des publics (CPE)	33%
Secteur de l'Administration et Management (ADM)	56%
Total	52%

* y inclus les décisions de nomination déjà prises mais non encore reflétées dans la répartition géographique de juin 2025.

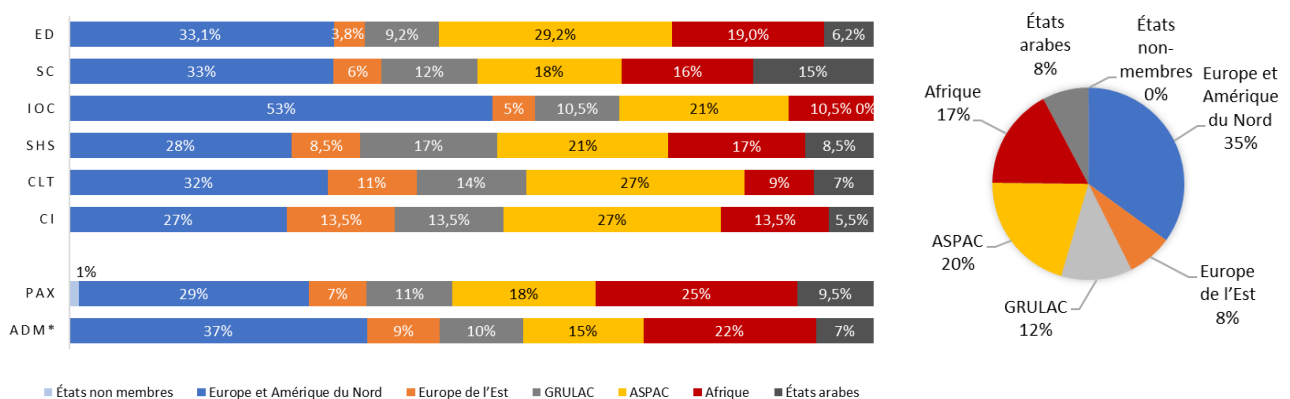
13. En soutien des programmes des Jeunes Cadres, de celui du MLPP ainsi que pour atteindre l'objectif de 50% cité ci-dessus, la Section du Recrutement a mis en place une stratégie de prospection afin de sensibiliser et d'attirer des candidats qualifiés d'États membres non et sous-représentés. Cette stratégie incluait un panel de mesures proactives, telles que :

- ✓ Des campagnes ciblées en collaboration avec les délégations permanentes et les commissions nationales : des webinaires ont été ainsi organisés avec les autorités du Botswana, du Libéria et de la Namibie, qui ont attiré de 250 à plus de 500 participants ;
- ✓ Des salons de carrière ciblant étudiants universitaires et alumni sur les campus de la Sorbonne Abu-Dhabi, Sciences Po, Harvard, Vilnius ISM University of Management and Economics, l'Université Tsinghua, Nanjing South East University et Nanjing University ;
- ✓ Quatre salons de l'emploi virtuels, conjointement avec d'autres Agences des Nations Unies/Organisations Internationales, ciblant les candidatures dans les pays d'Amérique Latine et les Caraïbes, celles de femmes pour des postes de direction ; celles des femmes dans les emplois STEM ; et les emplois dans le domaine de l'environnement et le climat.

Représentation au sein du personnel des secteurs (postes soumis à la répartition géographique)

14. S'agissant de la répartition par groupe régional dans les secteurs, les tendances restent stables depuis juin 2024.

Graphique 4 : Répartition par groupe régional dans les secteurs⁽¹⁾ (juin 2025)



⁽¹⁾ À l'exclusion des instituts de Catégorie 1.

(*) ADM comprend la Division des conférences, des langues et des documents, la Division de la gestion du budget, le Bureau des solutions opérationnelles numériques, la Division des services financiers, le Bureau de la gestion des ressources humaines, la Division des opérations, la Section de la sécurité et de la sûreté, et la Section du support administratif

Représentation des directeurs et fonctionnaires de rang supérieur par groupe régional

15. En juin 2025, le nombre de directeurs et de fonctionnaires de rang supérieur occupant des postes géographiques est de 61, deux de moins par rapport à juin 2024.

Tableau 4 : Évolution de la répartition géographique par groupe régional parmi les postes géographiques de directeurs et les fonctionnaires de rang supérieur (juin 2024 à juin 2025)

Groupe régional	Juin 2024	Juin 2025	Juin 2024 à Juin 2025	
			Nominations	Départs*
Europe et Amérique du Nord	26 (41%)	26 (42%)	2	2
Europe de l'Est	5 (8%)	3 (5%)	0	2
GRULAC	6 (10%)	7 (11,5%)	1	0
ASPAC	11 (17%)	11 (18%)	0	0
Afrique	7 (11%)	7 (11,5%)	0	0
États arabes	7 (11%)	6 (10%)	0	1
États non membres	1 (2%)	1 (2%)	-	-
Total	63	61	3	5

(*) Y compris un transfert de directeur d'un poste géographique à non géographique

PARTIE II – ÉQUILIBRE ENTRE LES GENRES AU SEIN DU PERSONNEL²

16. Cette section présente la situation à la date de juin 2025 concernant l'équilibre entre les genres au sein du Secrétariat, ainsi que les progrès accomplis pour atteindre la parité à tous les niveaux, en particulier dans la catégorie des directeurs et des fonctionnaires de rang supérieur.

Situation à la date de juin 2025 (tableau 5)

17. Globalement, le taux moyen de représentation des femmes du cadre organique et de rang supérieur (P/D) à l'UNESCO est de 58 %, donc largement supérieur au taux moyen dans le système des Nations Unies qui est de 49 %³. À noter que la parité entre les genres est considérée atteinte dans une fourchette de 47 % à 53 % selon le plan d'action du système des Nations Unies pour améliorer la parité des genres et l'autonomisation des femmes à travers le système des Nations Unies.

18. Dans l'ensemble du Secrétariat, les femmes sont majoritaires (58 %) : elles représentent 60 % du personnel du cadre de service et de bureau (GS) ; 54 % des administrateurs nationaux (NPO) ; 58 % du personnel du cadre organique (P), et 41 % des postes de directeur et de rang supérieur. Si dans le grade P-3 les femmes sont légèrement majoritaires, des efforts sont à faire pour augmenter le nombre d'hommes au niveau junior (P-1/P-2) (29 %) pour tendre vers un meilleur équilibre à ce niveau.

Situation des femmes au niveau P-5, directeur et de rang supérieur

19. Le taux des femmes au niveau P-5 reste constant depuis juin 2024 (43 %), soit le taux le plus élevé depuis les 10 dernières années. Durant la période couverte par ce rapport, six départs de directeurs (3 femmes et 3 hommes) ont été enregistrés, ainsi que quatre nominations d'hommes à des postes de directeurs dont trois promotions internes (de P-5 à D-1). La proportion de femmes directrices est passée à 41 % en juin 2025.

² Les données recouvrent tous les membres du personnel (sur des postes géographiques ou non géographiques). Et depuis juin 2024, les membres du personnel temporaires sont inclus dans les statistiques sur la parité des genres.

³ Statistiques du personnel 31 décembre 2023 – CEB.

20. L'UNESCO, avec 41 % de femmes directeurs, occupe la deuxième place parmi les agences spécialisées des Nations Unies en matière de représentation des femmes aux postes de direction et de rang supérieur, devant l'OMS (35 %), l'OMPI (33 %) et la FAO (27 %), et après l'OIT (46 %).

Tableau 5 : Répartition par genre et par grade

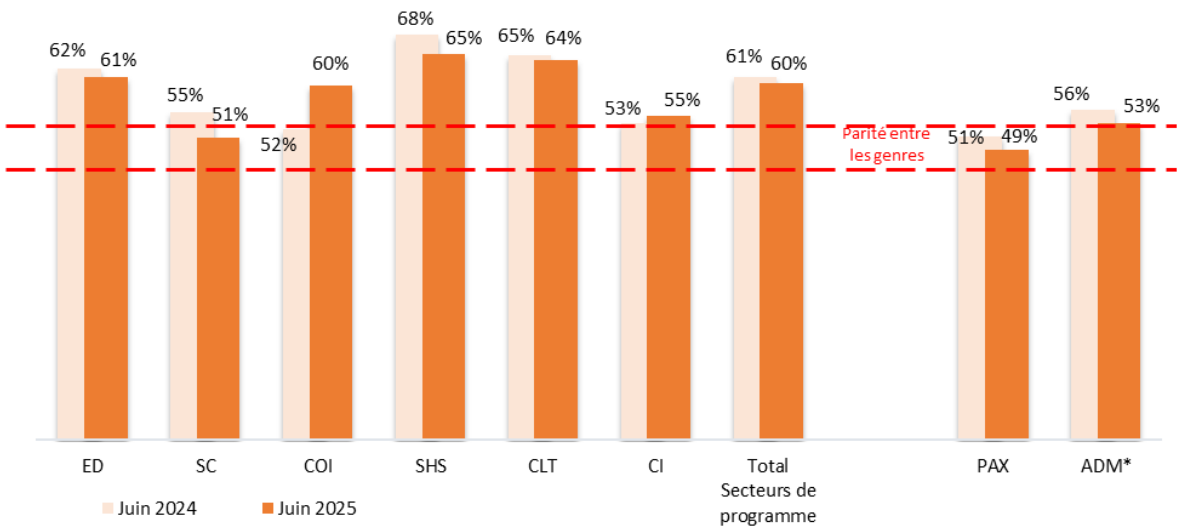
Programme ordinaire et contributions volontaires (juin 2024 à juin 2025)

	Juin 2024					Juin 2025					Différence %F
	F	%F	H	%H	Total	F	%F	H	%H	Total	
DDG		-	1	100%	1		-	1	100%	1	-
ADG	3	38%	5	63%	8	3	43%	4	57%	7	+5
D-2	9	60%	6	40%	15	7	50%	7	50%	14	-10
D-1	21	41%	30	59%	51	20	39%	31	61%	51	-2
Total D	33	44%	42	56%	75	30	41%	43	59%	73	-3
P-5	61	43%	82	57%	143	63	43%	84	57%	147	-
P-4	142	50%	142	50%	284	153	50%	150	50%	303	-
P-3	237	58%	174	42%	411	245	56%	190	44%	435	-2
P-2/P-1	248	71%	100	29%	348	264	71%	109	29%	373	-
Total P	688	58%	498	42%	1186	725	58%	533	42%	1258	-
Total D/P	721	57%	540	43%	1261	755	57%	576	43%	1 331	-
Total NO	121	51%	118	49%	239	151	54%	130	46%	281	+3
Total GS	577	60%	392	40%	969	577	60%	386	40%	963	-
Total UNESCO	1419	57%	1050	43%	2469	1483	58%	1092	42%	2 575	+1

Progrès de la parité entre les genres par secteur (P/D)

21. En juin 2025, la parité hommes-femmes a été atteinte dans certains Secteurs (Sciences, PAX et ADM). Le nombre de femmes dépasse le taux de 53 % (la parité se situant entre 47 % et 53 %) dans les autres Secteurs.

Graphique 6 : Parité entre les genres dans les postes du cadre organique et de direction (P/D) des secteurs⁽¹⁾
Programme ordinaire et contributions volontaires (juin 2024 à juin 2025)



⁽¹⁾ À l'exclusion des instituts et centre de catégorie 1.

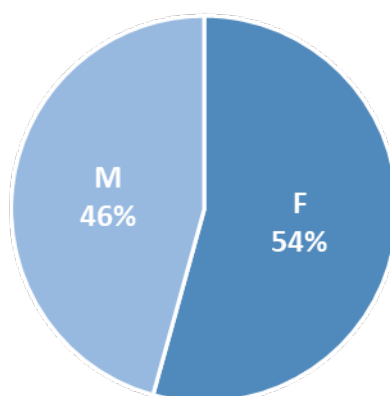
^(*) ADM comprend la Division des conférences, des langues et des documents, la division de la gestion du budget, le Bureau des solutions opérationnelles numériques, la Division des services financiers, le Bureau de la gestion des ressources humaines, la Division des opérations, la Section de la sécurité et de la sûreté, et la section du support administratif.

PARTIE III – RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE ET DE L'ÉQUILIBRE ENTRE LES GENRES DES TITULAIRES DE CONTRATS AFFILIÉS⁴ (ANNEXE V).

22. Conformément à la demande du Conseil exécutif lors de sa 217^e session (décision [217 EX/4.IV.B](#)), des informations sur la répartition géographique et l'équilibre entre les genres des titulaires de contrats affiliés sont présentées ci-dessous :

- En juin 2025, les titulaires de contrats affiliés, au nombre de 3128, comptent **158 nationalités** (dont 10 d'États membres non représentés). Les consultants en forment la majorité (60 %), suivis des titulaires de contrats de service (35 %). La majorité des titulaires de contrats affiliés sont recrutés dans leur pays ou région d'origine. La France compte le nombre le plus important de titulaires de contrats affiliés du fait de la localisation du Siège de l'UNESCO à Paris. On observe également un nombre élevé de titulaires de contrats affiliés de pays où sont situés des bureaux de l'UNESCO ou qui accueillent des antennes d'instituts de catégorie I.
- En termes de **parité**, **54 %** de titulaires de contrats affiliés sont des femmes, ce qui rejoint les tendances observées pour le personnel de l'UNESCO en général (58 %) (graphique 7 ci-dessous).

Graphique 7 : Répartition par genre des titulaires de contrats affiliés (juin 2025)



Projet de décision proposé

23. Compte tenu de ce qui précède, le Conseil exécutif souhaitera peut-être adopter une décision libellée comme suit :

Le Conseil exécutif,

1. Rappelant la résolution 41 C/64 ainsi que ses décisions 220 EX/5.IV.B et 221 EX/5.III.A,
2. Ayant examiné le document 222 EX/4.IV.C,
3. Prend note avec satisfaction des informations fournies par la Directrice générale concernant la situation de la répartition géographique et de l'équilibre entre les genres au sein du personnel au mois de juin 2025 ;

⁴ Il s'agit des contrats de consultants, contrats de service, stagiaires parrainés, contrats de courte durée, prêts, volontaires ONU et personnel d'intervention « stand by ».

4. Salue les initiatives visant à améliorer la représentation géographique équitable des États membres au sein du Secrétariat, notamment à travers le Programme des jeunes cadres et le programme pilote pour les membres du personnel de niveau intermédiaire (MLPP), ainsi que les mesures de prospective mises en œuvre à l'appui de ces programmes, et encourage vivement le Secrétariat à poursuivre ses efforts en la matière ;
5. Exprime sa satisfaction quant aux progrès réalisés en vue d'atteindre l'objectif de 50 % de nominations de candidats issus d'États membres non représentés et sous-représentés à des postes soumis à la répartition géographique, et prie la Directrice générale de poursuivre cet objectif au cours de l'exercice biennal 2026-2027 ;
6. Note que la répartition géographique à la classe D-1 et aux rangs supérieurs peut être améliorée, et prie également la Directrice générale de poursuivre ses efforts pour améliorer la situation ;
7. Prie en outre la Directrice générale de lui soumettre, à sa 225^e session, un rapport sur la situation de la répartition géographique et de l'équilibre entre les genres.

ANNEXE I

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE – MEMBRES DU PERSONNEL
SUR DES POSTES GÉOGRAPHIQUES ET NON GÉOGRAPHIQUES -JUIN 2025 : États membres sous-représentés ou non représentés

			Membres du personnel sur des postes géographiques													Membres du personnel sur des postes NON géographiques*					TOTAL	
États membres	Code	Groupe	DDG	ADG	D2	D1	P5	P4	P3	P2	P1	Total	Max.	Min.	Situation	D/P		NO	GS			Total
																Siège	hors Siège		Siège	hors Siège		
Afghanistan	AFG	Groupe IV					1	1				2	4	2	=			7		9	16	18
Afrique du Sud	ZAF	Groupe V(a)				1	3	1	3	1		9	5	3	+			1			3	12
Albanie	ALB	Groupe II											4	2	O					1	1	1
Algérie	DZA	Groupe V(b)						1	1	3		5	4	2	+	8	1		12	2	23	28
Allemagne	DEU	Groupe I			1	1	1	5	10	2		20	22	13	=	12	7		2	5	26	46
Andorre	AND	Groupe I						1				1	4	2	-							1
Angola	AGO	Groupe V(a)								1		1	4	2	-			1			1	2
Antigua-et-Barbuda	ATG	Groupe III											4	2	O							
Arabie saoudite	SAU	Groupe V(b)								3		3	8	5	-	2					2	5
Argentine	ARG	Groupe III			1	1	2	4	1	1		10	5	3	+	5	6	8		5	24	34
Arménie	ARM	Groupe II								1		1	4	2	-				1		1	2
Australie	AUS	Groupe IV				2	2	3	2	2		11	10	6	+	5			4		9	20
Autriche	AUT	Groupe I					2	1		1		4	6	3	=	1	2		1	2	6	10
Azerbaïdjan	AZE	Groupe II					1		2	1		4	4	2	=	2			1		3	7
Bahamas	BHS	Groupe III											4	2	O	1					1	1
Bahreïn	BHR	Groupe V(b)											4	2	O							
Bangladesh	BGD	Groupe IV							2			2	5	3	-		1	2		4	7	9
Barbade	BRB	Groupe III						1				1	4	2	-			1			1	2
Bélarus	BLR	Groupe II					1					1	4	2	-						1	2
Belgique	BEL	Groupe I					3	3	2	1		9	6	4	+	6	3			1	10	19
Belize	BLZ	Groupe III								1		1	4	2	-							1
Bénin	BEN	Groupe V(a)						1		2		3	4	2	=		3	3	2	2	1	11
Bhoutan	BTN	Groupe IV											4	2	O							
Bolivie (État plurinational de)	BOL	Groupe III						1	1			2	4	2	=				1		1	3
Bosnie-Herzégovine	BIH	Groupe II							2			2	4	2	=					2	8	10
Botswana	BWA	Groupe V(a)							1			1	4	2	-		1	1			2	3
Brésil	BRA	Groupe III				2	1	3	2	3		11	9	6	+	14	5	10	4	8	41	52
Brunéi Darussalam	BRN	Groupe IV											4	2	O							
Bulgarie	BGR	Groupe II						3				3	4	2	=	1			5		6	9
Burkina Faso	BFA	Groupe V(a)					1	1	1			3	4	2	=		3	2		1	6	9
Burundi	BDI	Groupe V(a)						2	1	1		4	4	2	=	1		1	3	1	6	10
Cabo Verde	CPV	Groupe V(a)					1					1	4	2	-		1				1	2
Cambodge	KHM	Groupe IV					1			2		3	4	2	=			2	1	7	10	13
Cameroun	CMR	Groupe V(a)			2		2	4	2	1		11	4	2	+	1	3	5	3	9	21	32
Canada	CAN	Groupe I				1	4	4	4	1		14	12	7	+	11	9		2	7	29	43
Chili	CHL	Groupe III		1			1	1	1			4	5	3	=	5	1	3	4	8	21	25
Chine	CHN	Groupe IV	1			1	2	8	7	7		26	77	46	-	31	14	1	11	7	64	90
Chypre	CYP	Groupe I							1			1	4	2	-							1
Colombie	COL	Groupe III					2	1	3			6	5	3	+	7	1		2		10	16
Comores	COM	Groupe V(a)						1				1	4	2	-				1		1	2
Congo	COG	Groupe V(a)					1		1	1		3	4	2	=			2	2	5	9	12
Costa Rica	CRI	Groupe III					1		3			4	4	2	=			1		5	6	10
Côte d'Ivoire	CVI	Groupe V(a)					2	1				3	4	2	=	1	1	8	2	7	19	22
Croatie	HRV	Groupe II						1				1	4	2	-		1	1		2	4	5
Cuba	CUB	Groupe III						1	1	1		3	4	2	=			5		7	12	15
Danemark	DNK	Groupe I				1	2	1				4	5	3	=	2					2	6
Djibouti	DJI	Groupe V(a)					1					1	4	2	-			1	1		2	3
Dominique	DMA	Groupe III							1			1	4	2	-		1				1	2
Egypte	EGY	Groupe V(b)				2	1	1	1	1		6	5	3	+	6		3	1	8	18	24
El Salvador	SLV	Groupe III						1		1		2	4	2	=			1	2		3	5
Émirats Arabes Unis	ARE	Groupe V(b)											5	3	O							
Équateur	ECU	Groupe III					1	1	1			3	4	2	=	2		3		7	12	15
Erythrée	ERI	Groupe V(a)							1			1	4	2	-							1
Espagne	ESP	Groupe I			1	1	5	2	5			14	10	6	+	21	9		9	1	40	54
Estonie	EST	Groupe II				1			1			2	4	2	=							2
Eswatini	SWZ	Groupe V(a)							1			1	4	2	-			2			2	3
État de Palestine	PSE	Groupe V(b)						2	1			3	4	2	=	1	1		2	5	9	12
États-Unis d'Amérique	USA	Groupe I		1		1	8	10	6	1		27	76	46	-	9	5		6	2	22	49
Ethiopie	ETH	Groupe V(a)					1	1	2	3		7	4	3	+		1	5	3	16	25	32
Fédération de Russie	RUS	Groupe II					1	1		4		6	11	7	-	5	6	3	10	1	25	31
Fidji	FJI	Groupe IV						1				1	4	2	-			1		3	4	5
Finlande	FIN	Groupe I					1	3				4	5	3	=	3	1				4	8
France	FRA	Groupe I			2	4	10	16	12	15	1	60	16	10	+	94	14		245	3	356	416
Gabon	GAB	Groupe V(a)						1	2			3	4	2	=			4	1	4	9	12
Gambie	GMB	Groupe V(a)					1	1				2	4	2	=		2				2	4
Géorgie	GEO	Groupe II					1		1			2	4	2	=		1				1	3
Ghana	GHA	Groupe V(a)						1				1	4	2	-			7	1	6	15	16
Grèce	GRC	Groupe I						2	3	2		7	5	3	+	5			2	1	8	15
Grenade	GRD	Groupe III					1					1	4	2	-							1
Guatemala	GTM	Groupe III											4	2	O			3		3	6	6
Guinée	GIN	Groupe V(a)					2	1				3	4	2	=				1		1	4

222 EX/4.IV.C
Annexe I – page 2

			Membres du personnel sur des postes géographiques													Membres du personnel sur des postes NON géographiques*						TOTAL
États membres	Code	Groupe	DD G	ADG	D2	D1	P5	P4	P3	P2	P1	Total	Max.	Min.	Situation	D/P		NO	GS		Total	
																Siège	hors Siège		Siège	hors Siège		
Guinée équatoriale	GNQ	Groupe V(a)											4	2	O							
Guinée-Bissau	GNB	Groupe V(a)						1					1	4	2	-						1
Guyana	GUY	Groupe III											4	2	O							
Hâti	HTI	Groupe III					1			1		2	4	2	=		2	3	1	6	12	14
Honduras	HND	Groupe III						1	1	1		3	4	2	=							3
Hongrie	HUN	Groupe II							2			2	4	3	-				1	1	3	5
Iles Cook	COK	Groupe IV						1				1	4	2	-							1
Iles Marshall	MHL	Groupe IV											4	2	O							
Iles Salomon	SLB	Groupe IV											4	2	O							
Inde	IND	Groupe IV				3	2			3	4	12	17	10	=	3	3	14	1	16	37	49
Indonésie	IDN	Groupe IV					1	2			1	4	7	4	=			2		8	10	14
Iran, République islamique d'	IRN	Groupe IV					1	1	2			4	5	3	=		2	2	3	4	4	15
Iraq	IRQ	Groupe V(b)							1			1	4	3	-			1	6	1	6	14
Irlande	IRL	Groupe I				1		1				2	5	3	-		5	1		3		9
Islande	ISL	Groupe I											4	2	O		1					1
Italie	ITA	Groupe I		1	1	3	4	9	5	2		25	13	8	+		22	44		13	105	184
Jamaïque	JAM	Groupe III							1	1		2	4	2	=				2		5	7
Japon	JPN	Groupe IV				1	3	10	14	1		29	27	16	+		14	3		2		19
Jordanie	JOR	Groupe V(b)							1		1	2	4	2	=		2	1	9	1	5	18
Kazakhstan	KAZ	Groupe IV								2		2	4	2	=		1		4	3	5	13
Kenya	KEN	Groupe V(a)						3	1	1		5	4	2	+		2	3	6	3	10	24
Kirghizistan	KGZ	Groupe IV						1	2			3	4	2	=		1	2				3
Kiribati	KIR	Groupe IV											4	2	O							
Koweït	KWT	Groupe V(b)											4	3	O							
Lesotho	LSO	Groupe V(a)								1		1	4	2	-				1			1
Lettonie	LVA	Groupe II											4	2	O							
Liban	LBN	Groupe V(b)						2	4			6	4	2	+		4		4	2	12	22
Libéria	LBR	Groupe V(a)								1		1	4	2	-							
Libye	LYB	Groupe V(b)								1		1	4	2	-					1		1
Lituanie	LTU	Groupe II						2	1			3	4	2	=					1		1
Luxembourg	LUX	Groupe I							2			2	4	2	=							
Macédoine du Nord	MKD	Groupe II							1			1	4	2	-							
Madagascar	MDG	Groupe V(a)								1	1	2	4	2	=			1	3	3		7
Malaisie	MYS	Groupe IV					1	2				3	5	3	=							
Malawi	MWI	Groupe V(a)					1					1	4	2	-				2			2
Maldives	MDV	Groupe IV											4	2	O							
Mali	MLI	Groupe V(a)						3				3	4	2	=				5	2	6	13
Malte	MLT	Groupe I											4	2	O		1					1
Maroc	MAR	Groupe V(b)					1	1	3	2		7	4	2	+		5	1	4	8	6	24
Maurice	MUS	Groupe V(a)				1						2	4	2	=		2			3		5
Mauritanie	MRT	Groupe V(b)					1	2		1		4	4	2	=				1		1	2
Mexique	MEX	Groupe III		1			1	4	3	3	1	13	8	5	+		1	2	6	7	3	19
Micronésie (Etats fédérés de)	FSM	Groupe IV											4	2	O							
Monaco	MCO	Groupe I											4	2	O							
Mongolie	MNG	Groupe IV						1	1			2	4	2	=							
Monténégro	MNE	Groupe II								1		1	4	2	-				1			
Mozambique	MOZ	Groupe V(a)		1								1	4	2	-				6		4	10
Myanmar	MMR	Groupe IV							1			1	4	2	-							
Namibie	NAM	Groupe V(a)									1	1	4	2	-				5	1	3	9
Nauru	NRU	Groupe IV											4	2	O							
Népal	NPL	Groupe IV					2	1	1	1		5	4	2	+		1	2	3		3	9
Nicaragua	NIC	Groupe III								2	1	3	4	2	=							
Niger	NER	Groupe V(a)				1	1			2		4	4	2	=			1	1		1	3
Nigéria	NGA	Groupe V(a)							3	1		4	6	3	=			3	5	3	6	17
Nioué	NIU	Groupe IV											4	2	O							
Norvège	NOR	Groupe I		1			2					3	6	3	=			1				1
Nouvelle-Zélande	NZL	Groupe IV				1			1	2		4	5	3	=		1	1				2
Oman	OMN	Groupe V(b)											4	2	O					2		2
Ouganda	UGA	Groupe V(a)							1	2	1	4	4	2	=		1	4	3	1		9
Ouzbékistan	UZB	Groupe II					1	1				2	4	2	=			2	8		3	13
Pakistan	PAK	Groupe IV					1	1			1	3	6	3	=				4		6	10
Palaos	PLW	Groupe IV											4	2	O							
Panama	PAN	Groupe III											4	2	O		1				1	2
Papouasie-Nouvelle-Guinée	PNG	Groupe IV						1				1	4	2	-							
Paraguay	PRY	Groupe III						1			1	2	4	2	=		1					1
Pays-Bas (Royaume des)	NLD	Groupe I				1				3		6	8	5	=		1	2		1		4
Pérou	PER	Groupe III							1			1	4	3	-		5		4	3	6	18
Philippines	PHL	Groupe IV							2		1	3	5	3	=		2			9		11
Pologne	POL	Groupe II						1	1	2		5	6	4	=		2			3		5
Portugal	PRT	Groupe I				1	1	1	2	1		6	5	3	+		2	2		5		9
Qatar	QAT	Groupe V(b)											4	3	O		1	1				2
République arabe syrienne	SYR	Groupe V(b)					1			1		2	4	2	=					3		3
République centrafricaine	CAF	Groupe V(a)							1			1	4	2	-							

			Membres du personnel sur des postes géographiques													Membres du personnel sur des postes NON géographiques*					TOTAL		
États membres	Code	Groupe	DD G	ADG	D2	D1	P5	P4	P3	P2	P1	Total	Max.	Min.	Situation	D/P		NO	GS			Total	
																Siège	hors Siège		Siège	hors Siège			
République de Corée	KOR	Groupe IV				1	1		4	3	1		10	11	7	=	11	3		1		15	25
République de Moldova	MDA	Groupe II							2				2	4	2	=							2
République démocratique du Congo	COD	Groupe V(a)				1	1	1	1	1	1		5	4	3	+			3		4	7	12
République démocratique populaire lao	LAO	Groupe IV							2				2	4	2	=							2
République dominicaine	DOM	Groupe III												4	2	O				1		1	1
République populaire démocratique de Corée	PRK	Groupe IV						1					1	4	2	-							1
République-Unie de Tanzanie	TZA	Groupe V(a)							2				2	4	2	=	1	1	8	1	5	16	18
Roumanie	ROU	Groupe II				1			1		2		4	5	3	=	2	1		4	1	8	12
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	GBR	Groupe I				1	7	3	8	1		20	17	10	+		15	9		8	4	36	56
Rwanda	RWA	Groupe V(a)									2		2	4	2	=	1	2	1	2		6	8
Saint-Kitts-et-Nevis	KNA	Groupe III							2				2	4	2	=							2
Saint-Marin	SMR	Groupe I												4	2	O							
Saint-Vincent-et-les Grenadines	VCT	Groupe III												4	2	O							
Sainte-Lucie	LCA	Groupe III									2		2	4	2	=							2
Samoa	WSM	Groupe IV												4	2	O			1		2	3	3
Sao Tomé-et-Principe	STP	Groupe V(a)								1			1	4	2	-							1
Sénégal	SEN	Groupe V(a)						1	5	1	1		8	4	2	+	1	5	8	8	10	32	40
Serbie	SRB	Groupe II								1			1	4	2	-	1	2		1	1	5	6
Seychelles	SYC	Groupe V(a)								1			1	4	2	-							1
Sierra Leone	SLE	Groupe V(a)							1	1			2	4	2	=			1			1	3
Singapour	SGP	Groupe IV								2	1		3	5	3	=		1				1	4
Slovaquie	SVK	Groupe II								1			1	4	2	-	1					1	2
Slovénie	SVN	Groupe II									2		2	4	2	=		2		1	1	4	6
Somalie	SOM	Groupe V(a)									2		2	4	2	=							2
Soudan	SDN	Groupe V(b)						1				1	2	4	2	=			2		5	7	9
Soudan du Sud	SSD	Groupe V(a)												4	2	O	1		6		5	12	12
Sri Lanka	LKA	Groupe IV								1	1		2	4	2	=		2	1	1		4	6
Suède	SWE	Groupe I						2	2	1	1		6	6	4	=	1	1			1	3	9
Suisse	CHE	Groupe I					1	1			2		4	7	4	=	3					3	7
Suriname	SUR	Groupe III												4	2	O							
Tadjikistan	TJK	Groupe II								1			1	4	2	-	1			1		2	3
Tchad	TCD	Groupe V(a)							1				1	4	2	-							
Tchéquie	CZE	Groupe II								2			2	5	3	-			1		1	2	3
Thaïlande	THA	Groupe IV							1			1	2	5	3	-	1		3		12	16	18
Timor-Leste	TLS	Groupe IV												4	2	O							
Togo	TGO	Groupe V(a)								2	1		3	4	2	=	1	2		3	1	7	10
Tonga	TON	Groupe IV												4	2	O							
Trinité-et-Tobago	TTO	Groupe III						1					1	4	2	-		2				2	3
Tunisie	TUN	Groupe V(b)			1		2		6	2			11	4	2	+	4	1		8		13	24
Turkménistan	TKM	Groupe IV							1				1	4	2	-							1
Türkiye	TUR	Groupe I				1		2	2	3			8	6	4	+	1	2				3	11
Tuvalu	TUV	Groupe IV												4	2	O							
Ukraine	UKR	Groupe II								4	1		5	4	2	+	1		7	7	1	16	21
Uruguay	URY	Groupe III								1	1		2	4	2	=			2	1	8	11	13
Vanuatu	VUT	Groupe IV												4	2	O							
Venezuela (République bolivarienne du)	VEN	Groupe III							1	2			3	4	2	=			2		2	4	7
Viet Nam	VNM	Groupe IV							3				3	5	3	=	1		3	2	4	10	13
Yémen	YEM	Groupe V(b)							1		1		2	4	2	=		1		1		2	4
Zambie	ZMB	Groupe V(a)							1		1		2	4	2	=		1	4	1		6	8
Zimbabwe	ZWE	Groupe V(a)							1	1			2	4	2	=	1	5	12	2	8	28	30
Total			1	7	11	41	118	206	206	117	1	708					402	233	282	492	476	1885	2593
Israël	ISR					1						1								1		1	2

(*) inclut les engagements au titre d'un projet (PA), les jeunes experts associés (JEA/JPO), les détachements, les membres du personnel temporaire et le personnel en congés sans solde

ANNEXE II

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE PAR SITUATION ET ÉTAT MEMBRE (JUIN 2025)

ÉTATS MEMBRES NORMALEMENT REPRÉSENTÉS (79)			
Afghanistan	État de Palestine	Maurice	Roumanie
Allemagne	Finlande	Mauritanie	Rw anda
Autriche	Gabon	Mongolie	Sainte-Lucie
Azerbaïdjan	Gambie	Nicaragua	Saint-Kitts-et-Nevis
Bénin	Géorgie	Niger	Sierra Leone
Bolivie (État plurinational de)	Guinée	Nigéria	Singapour
Bosnie-Herzégovine	Haïti	Norvège	Slovénie
Bulgarie	Honduras	Nouvelle-Zélande	Somalie
Burkina Faso	Inde	Ouganda	Soudan
Burundi	Indonésie	Ouzbékistan	Sri Lanka
Cambodge	Iran, République islamique d'	Pakistan	Suède
Chili	Jamaïque	Paraguay	Suisse
Congo	Jordanie	Pays-Bas (Royaume des)	Togo
Costa Rica	Kazakhstan	Philippines	Uruguay
Côte d'Ivoire	Kirghizistan	Pologne	Venezuela (République bolivarienne du)
Cuba	Lituanie	République arabe syrienne	Viet Nam
Danemark	Luxembourg	République de Corée	Yémen
Equateur	Madagascar	République de Moldova	Zambie
El Salvador	Malaisie	République démocratique populaire lao	Zimbabw e
Estonie	Mali	République-Unie de Tanzanie	

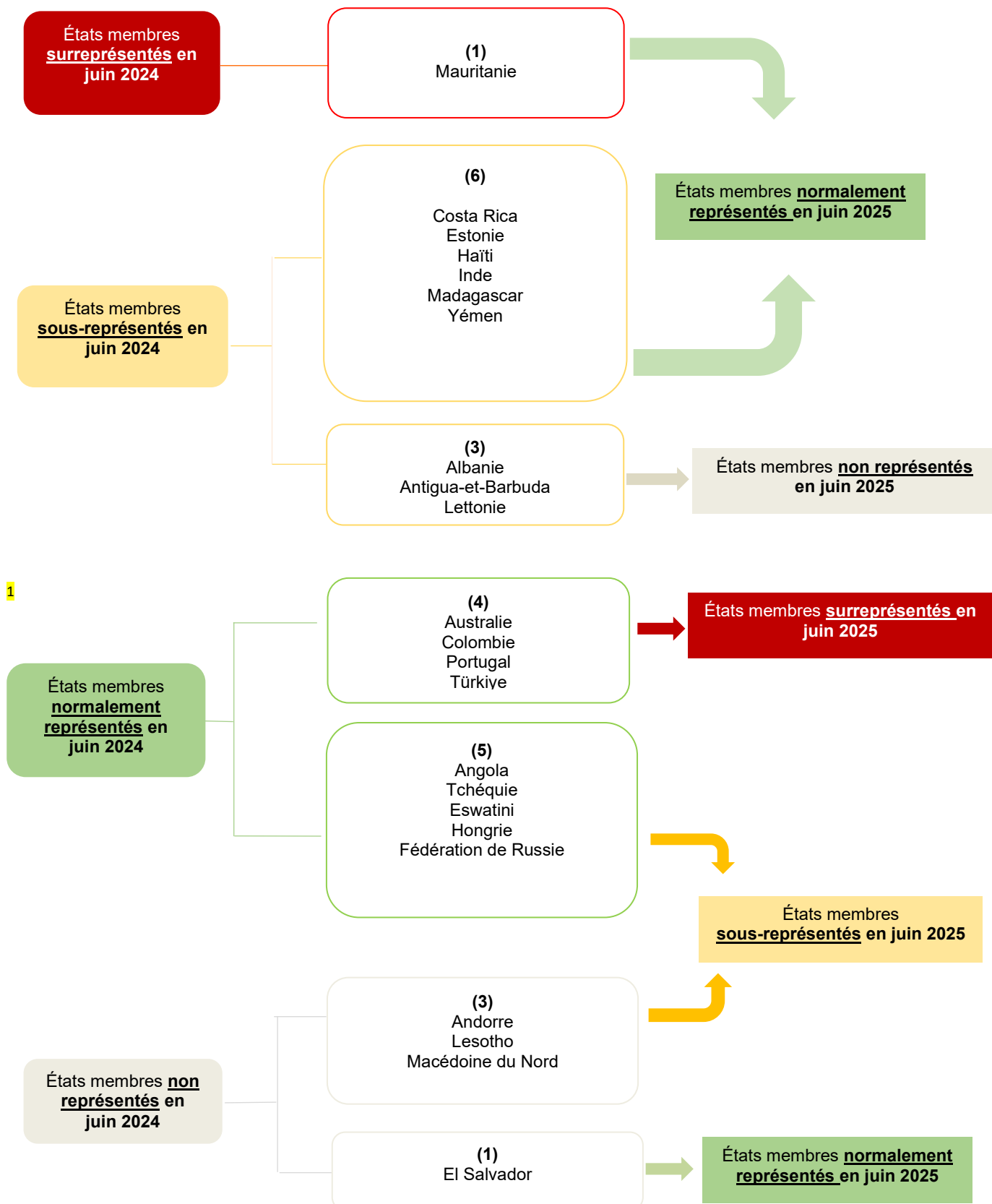
ÉTATS MEMBRES SURREPRÉSENTÉS (28)			
Afrique du Sud	Canada	Italie	Portugal
Algérie	Colombie	Japon	République démocratique du Congo
Argentine	Egypte	Kenya	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Australie	Espagne	Liban	Sénégal
Belgique	Ethiopie	Maroc	Tunisie
Brésil	France	Mexique	Türkiye
Cameroun	Grèce	Népal	Ukraine

ÉTATS MEMBRES SOUS-REPRÉSENTÉS (51)			
Andorre	Croatie	Iraq	République centrafricaine
Angola	Djibouti	Irlande	République populaire démocratique de Corée
Arabie saoudite	Dominique	Lesotho	Sao Tomé-et-Principe
Arménie	Erythrée	Libéria	Serbie
Bangladesh	Esw atini	Libye	Seychelles
Barbade	Etats-Unis d'Amérique	Macédoine du Nord	Slovaquie
Bélarus	Fédération de Russie	Malaw i	Tadjikistan
Belize	Fidji	Monténégro	Tchad
Botsw ana	Ghana	Mozambique	Tchéquie
Cabo Verde	Grenade	Myanmar	Thaïlande
Chine	Guinée-Bissau	Namibie	Trinité-et-Tobago
Chypre	Hongrie	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Turkménistan
Comores	Iles Cook	Pérou	

ÉTATS MEMBRES NON-REPRÉSENTÉS (36)			
Antigua-et-Barbuda	Iles Marshall	Nauru	Soudan du Sud
Albanie	Iles Salomon	Nioué	Suriname
Bahamas	Islande	Oman	Timor-Leste
Bahreïn	Kiribati	Palaos	Tonga
Bhoutan	Kow eït	Panama	Tuvalu
Brunéi Darussalam	Lettonie	Qatar	Vanuatu
Emirats Arabes Unis	Maldives	République dominicaine	
Guatemala	Malte	Saint-Marin	
Guinée équatoriale	Micronésie (Etats fédérés de)	Saint-Vincent-et-les Grenadines	
Guyana	Monaco	Samoa	

ANNEXE III

LISTE DES ÉTATS MEMBRES DONT LE NIVEAU DE REPRÉSENTATION A CHANGÉ
ENTRE JUIN 2024 ET JUIN 2025



ANNEXE IV

**RECRUTEMENTS EXTERNES ENTRE JUILLET 2024 ET JUIN 2025 PAR SECTEUR,
GRADE ET NATIONALITÉ
(POSTES P/D GÉOGRAPHIQUES ET NON GÉOGRAPHIQUES)**

			ED	ED Instituts Cat. 1	SC	CITP	COI	SHS	CLT	CI	CAB	IOS	PAX	BSP	CPE	ADM	Total
Afrique du Sud	P-5	Geographical	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
	P-2	Geographical	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
	Total		1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	2
Allemagne	P-3	Geographical	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Arabie saoudite	P-2	Geographical	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	2
Australie	P-5	Geographical	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
	P-4	Geographical	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
	Total		1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
Belgique	P-4	Geographical	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Brésil	D-1	Non geographical	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Cameroun	P-3	Geographical	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1
Chine	P-4	Geographical	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
	P-3	Geographical	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1	-	-	3
	P-2	Geographical	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1	1	4
	Total		1	-	1	-	2	-	1	-	-	-	-	1	1	1	8
Colombie	P-3	Geographical	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Costa Rica	P-5	Geographical	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
	P-3	Geographical	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1
	Total		-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1	2
Cuba	P-3	Geographical	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1
El Salvador	P-4	Geographical	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
	P-2	Geographical	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1
	Total		1	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	2
Espagne	P-4	Geographical	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
	P-4	Non geographical	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
	Total		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	2
Estonie	P-3	Geographical	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Etats-Unis d'Amérique	P-5	Geographical	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
	P-4	Geographical	2	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3
	P-3	Geographical	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2
	P-2	Geographical	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1
	Total		3	-	2	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	7
Ethiopie	P-3	Non geographical	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
France	P-5	Non geographical	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
	P-4	Language	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
	P-2	Geographical	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1
	Total		-	1	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1	3
Ghana	P-3	Geographical	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Haïti	P-5	Geographical	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Inde	P-2	Geographical	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	2
Italie	P-5	Geographical	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1
	P-2	Non geographical	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
	Total		-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	2

			ED	ED Instituts Cat. 1	SC	CITP	COI	SHS	CLT	CI	CAB	IOS	PAX	BSP	CPE	ADM	Total
Japon	P-3	Geographical	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	2
Jordanie	P-4	Geographical	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1
Kirghizistan	P-3	Geographical	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Lesotho	P-2	Geographical	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1
Madagascar	P-2	Geographical	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Maroc	P-2	Geographical	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1
Mexique	P-5	Geographical	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Nicaragua	P-3	Geographical	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1
Niger	P-3	Geographical	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Nigéria	D-1	Non geographical	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
	P-4	Geographical	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1
	Total		-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	2
Nouvelle-Zélande	P-3	Geographical	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Ouganda	P-3	Geographical	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Portugal	P-4	Geographical	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Roumanie	P-2	Geographical	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	P-3	Geographical	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Sénégal	P-4	Geographical	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Serbie	P-3	Geographical	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1
Suède	P-4	Geographical	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Suisse	P-3	Geographical	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1
Thaïlande	P-2	Geographical	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1
Türkiye	P-5	Geographical	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Total			13	3	8	1	3	3	6	3	1	1	5	3	6	11	67

ED : Éducation; SC : Sciences exactes et naturelles; CITP : Centre international de physique théorique; COI : Commission océanographique intergouvernementale; SHS : Sciences sociales et humaines; CLT : Culture; CI : Communication et information; CAB : Cabinet; IOS : Évaluation et audit; PAX : Priorité Afrique et des relations extérieures; BSP : Planification stratégique; CPE : Communication et mobilisation du public; ADM : Secteur de l'Administration et Management;.

ANNEXE V

PERSONNEL AFFILIÉ PAR NATIONALITÉ, TYPE DE CONTRAT ET AFFECTAION (JUIN 2025)

	Personnel affilié par type de contrat								Personnel affilié par affectation			
	Consultants	Contrats de service	Stagiaires parrainés	Contrats de courte durée	Prêts	Volontaires ONU	Personnel d'intervention	Total	Siège	hors-siège	Instituts de catégorie 1	Total
Afghanistan	8	37	-	-	-	4	-	49	1	47	1	49
Afrique du Sud	19	5	-	-	-	-	-	24	14	10	-	24
Albanie	9	-	-	-	-	-	-	9	1	8	-	9
Algérie	5	-	-	-	-	-	-	5	5	-	-	5
Allemagne	29	20	-	-	-	-	1	50	19	13	18	50
Andorre	1	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	1
Angola	2	1	-	-	-	-	-	3	2	1	-	3
Antigua-et-Barbuda	-	-	-	-	-	1	-	1	-	1	-	1
Arabie saoudite	1	1	-	-	-	-	-	2	1	1	-	2
Argentine	47	10	-	-	-	-	-	57	5	30	22	57
Arménie	4	-	-	-	-	-	-	4	-	-	4	4
Australie	22	2	-	-	-	-	1	25	16	8	1	25
Autriche	4	1	-	-	-	-	-	5	4	-	1	5
Azerbaïdjan	5	-	-	-	-	-	-	5	1	2	2	5
Bahreïn	1	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	1
Bangladesh	11	13	-	-	-	-	-	24	-	24	-	24
Barbade	1	1	-	-	-	-	-	2	1	1	-	2
Bélarus	3	-	-	-	-	-	-	3	-	-	3	3
Belgique	17	6	1	-	-	-	1	25	14	10	1	25
Belize	2	-	-	-	-	-	-	2	1	-	1	2
Bénin	5	-	-	-	-	-	-	5	2	2	1	5
Bhoutan	1	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	1
Bolivie (État plurinational de)	6	-	-	-	-	-	-	6	3	2	1	6
Bosnie-Herzégovine	18	1	-	-	-	-	-	19	1	18	-	19
Botswana	1	1	-	-	-	-	-	2	-	2	-	2
Brésil	29	47	-	1	-	-	-	77	17	53	7	77
Bulgarie	1	1	-	-	-	-	-	2	2	-	-	2
Burkina Faso	8	2	-	-	-	-	-	10	2	4	4	10
Burundi	3	8	-	-	-	-	-	11	1	9	1	11
Cambodge	7	15	-	-	-	-	-	22	-	22	-	22
Cameroun	17	46	-	1	-	-	-	64	5	59	-	64
Canada	39	5	2	-	-	-	-	46	28	11	7	46
Chili	31	12	-	-	-	-	-	43	6	35	2	43
Chine	40	24	31	-	4	-	-	99	49	43	7	99
Chypre	1	1	-	-	-	-	-	2	2	-	-	2
Colombie	24	3	-	-	-	1	-	28	15	10	3	28
Congo	5	12	-	-	-	-	-	17	1	16	-	17
Costa Rica	6	7	-	-	-	-	-	13	2	11	-	13
Côte d'Ivoire	15	12	-	-	-	-	-	27	2	20	5	27
Croatie	5	-	-	-	-	-	-	5	-	5	-	5
Cuba	19	23	-	-	-	-	-	42	-	42	-	42
Danemark	2	1	-	-	-	-	-	3	3	-	-	3
Djibouti	1	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	1
Dominique	-	1	-	-	-	-	-	1	-	1	-	1
Egypte	26	10	-	-	-	-	-	36	5	30	1	36
El Salvador	1	2	-	-	-	-	-	3	2	1	-	3

222 EX/4.IV.C
Annexe V – page 2

	Personnel affilié par type de contrat								Personnel affilié par affectation			
	Consultants	Contrats de service	Stagiaires parrainés	Contrats de courte durée	Prêts	Volontaires ONU	Personnel d'intervention	Total	Siège	hors-siège	Instituts de catégorie 1	Total
Equateur	10	3	-	-	-	1	-	14	2	12	-	14
Espagne	39	9	2	1	-	-	-	51	35	10	6	51
Estonie	1	-	-	-	1	-	-	2	2	-	-	2
Eswatini	3	1	-	-	-	-	-	4	-	4	-	4
État de Palestine	12	12	-	-	-	1	-	25	3	22	-	25
États-Unis d'Amérique	69	11	-	-	1	-	-	81	40	25	16	81
Ethiopie	7	9	-	-	-	-	-	16	1	10	5	16
Fédération de Russie	21	7	-	-	-	-	-	28	7	2	19	28
Fidji	3	-	-	-	-	-	-	3	3	-	-	3
Finlande	2	1	-	-	-	-	-	3	1	1	1	3
France	176	89	1	16	2	1	-	285	212	41	32	285
Gabon	3	6	-	-	-	-	-	9	1	8	-	9
Gambie	1	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	1
Géorgie	2	-	-	-	-	-	-	2	1	1	-	2
Ghana	1	15	-	-	-	-	-	16	-	16	-	16
Grèce	10	2	-	-	-	-	-	12	8	3	1	12
Grenade	1	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	1
Guatemala	9	7	-	-	-	-	-	16	-	16	-	16
Guinée	3	5	-	-	-	-	-	8	-	8	-	8
Guinée-Bissau	4	-	-	-	-	-	-	4	-	4	-	4
Haïti	69	13	-	-	-	-	-	82	-	49	33	82
Honduras	3	-	-	-	-	-	-	3	1	2	-	3
Iles Salomon	1	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	1
Inde	22	41	1	-	-	2	-	66	14	26	26	66
Indonésie	5	25	-	-	-	-	-	30	-	30	-	30
Iran, République islamique d'	4	11	-	-	-	-	-	15	-	15	-	15
Iraq	3	24	-	-	-	-	-	27	-	27	-	27
Irlande	9	2	-	-	-	1	-	12	5	5	2	12
Israël	1	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	1
Italie	54	8	1	4	3	-	1	71	29	36	6	71
Jamaïque	3	6	-	-	-	-	-	9	1	8	-	9
Japon	9	-	5	-	1	1	-	16	7	8	1	16
Jordanie	11	9	-	-	-	1	-	21	3	18	-	21
Kazakhstan	26	13	-	-	-	-	-	39	2	37	-	39
Kenya	19	25	-	-	-	-	-	44	6	37	1	44
Kirghizistan	12	3	-	-	-	-	-	15	-	11	4	15
Lesotho	1	2	-	-	-	-	-	3	-	3	-	3
Liban	27	8	-	-	-	1	-	36	2	33	1	36
Libye	1	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	1
Lituanie	2	-	-	-	-	-	-	2	2	-	-	2
Macédoine du Nord	1	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	1
Madagascar	10	13	-	-	-	2	-	25	1	22	2	25
Malaisie	6	-	-	-	1	-	-	7	3	4	-	7
Malawi	6	1	-	-	-	-	-	7	1	5	1	7
Mali	6	25	-	1	-	-	-	32	2	29	1	32

	Personnel affilié par type de contrat								Personnel affilié par affectation			
	Consultants	Contrats de service	Stagiaires parrainés	Contrats de courte durée	Prêts	Volontaires ONU	Personnel d'intervention	Total	Siège	hors-siège	Instituts de catégorie 1	Total
Malte	2	1	-	-	-	-	-	3	-	2	1	3
Maroc	29	12	-	-	-	2	-	43	6	36	1	43
Maurice	2	-	-	-	-	-	-	2	-	2	-	2
Mauritanie	-	2	-	-	-	-	-	2	-	2	-	2
Mexique	48	17	-	-	-	-	-	65	5	54	6	65
Mongolie	2	3	-	-	-	-	-	5	-	5	-	5
Monténégro	5	-	-	-	-	-	-	5	1	4	-	5
Mozambique	2	8	-	-	-	3	-	13	1	12	-	13
Myanmar	29	11	-	-	-	-	-	40	-	40	-	40
Namibie	1	8	-	-	-	-	-	9	-	9	-	9
Népal	13	15	-	-	-	1	-	29	-	29	-	29
Nicaragua	1	1	-	-	-	-	-	2	-	1	1	2
Niger	2	-	-	-	-	-	-	2	-	2	-	2
Nigéria	25	9	-	-	-	1	-	35	3	31	1	35
Norvège	1	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	1
Nouvelle-Zélande	6	-	-	-	-	-	-	6	2	3	1	6
Ouganda	5	3	-	-	-	1	-	9	4	5	-	9
Ouzbékistan	21	16	-	-	-	-	-	37	-	36	1	37
Pakistan	5	10	-	-	-	1	-	16	-	16	-	16
Paraguay	1	-	-	-	-	1	-	2	-	2	-	2
Pays-Bas (Royaume des)	5	1	-	-	2	-	-	8	8	-	-	8
Pérou	66	9	-	1	-	1	-	77	7	65	5	77
Philippines	7	3	-	-	-	-	-	10	3	7	-	10
Pologne	2	2	-	-	-	-	-	4	1	2	1	4
Portugal	8	2	-	-	-	1	-	11	8	3	-	11
République arabe syrienne	3	1	-	-	-	-	-	4	2	2	-	4
République centrafricaine	-	1	-	-	-	-	-	1	-	1	-	1
République de Corée	7	2	5	-	10	4	-	28	17	10	1	28
République de Moldova	4	-	-	-	1	-	-	5	1	4	-	5
République démocratique du Congo	8	23	-	-	-	-	-	31	-	31	-	31
République démocratique populaire lao	1	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	1
République démocratique de Corée	1	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	1
République-Unie de Tanzanie	6	12	-	-	-	-	-	18	1	17	-	18
Roumanie	3	1	-	-	-	-	-	4	3	1	-	4
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	66	3	-	2	1	1	-	73	39	25	9	73

	Personnel affilié par type de contrat								Personnel affilié par affectation			
	Consultants	Contrats de service	Stagiaires parrainés	Contrats de courte durée	Prêts	Volontaires ONU	Personnel d'intervention	Total	Siège	hors-siège	Instituts de catégorie 1	Total
Rw anda	3	-	-	-	-	-	-	3	-	1	2	3
Sainte-Lucie	-	-	-	-	-	1	-	1	-	1	-	1
Samoa	-	2	-	-	-	-	-	2	-	2	-	2
Sao Tomé-et-Principe	1	2	-	-	-	-	-	3	1	2	-	3
Sénégal	15	19	-	1	-	-	-	35	6	26	3	35
Serbie	2	1	-	-	-	-	-	3	2	1	-	3
Seychelles	1	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	1
Sierra Leone	1	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	1
Singapour	4	-	1	-	-	-	-	5	5	-	-	5
Slovaquie	2	-	-	-	-	-	-	2	1	1	-	2
Slovénie	1	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	1
Soudan	7	8	-	-	-	-	-	15	-	15	-	15
Soudan du Sud	9	11	-	-	-	-	-	20	-	18	2	20
Sri Lanka	3	3	-	-	-	-	-	6	3	3	-	6
Suède	4	-	-	-	-	-	-	4	2	1	1	4
Suisse	9	2	-	-	-	-	-	11	7	2	2	11
Tadjikistan	82	4	-	-	-	-	-	86	-	86	-	86
Tchad	2	10	-	-	-	-	-	12	-	12	-	12
Tchéquie	1	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	1
Thaïlande	3	22	-	-	-	1	-	26	-	25	1	26
Timor-Leste	3	3	-	-	-	-	-	6	-	6	-	6
Togo	1	3	-	-	-	-	-	4	1	3	-	4
Tunisie	21	7	-	-	-	-	-	28	7	19	2	28
Türkiye	4	2	-	-	1	-	2	9	6	3	-	9
Turkménistan	1	1	-	-	-	-	-	2	-	1	1	2
Ukraine	49	23	-	1	-	5	-	78	12	66	-	78
Uruguay	13	4	-	-	-	-	-	17	-	14	3	17
Venezuela (République bolivarienne du)	8	4	-	-	-	1	-	13	4	4	5	13
Viet Nam	15	17	-	-	-	-	-	32	3	29	-	32
Yémen	5	-	-	-	-	1	-	6	-	4	2	6
Zambie	7	9	-	-	-	-	-	16	1	15	-	16
Zimbabwe	11	36	-	-	-	1	-	48	5	42	1	48
	1865	1106	50	29	28	44	6	3128	813	2010	305	3128

ANNEXE VI

PERIODE A LAQUELLE LES ETATS MEMBRES SONT DEVENUS NON - SOUS OU SUR
REPRÉSENTÉS (JUIN 2025)

*Le système SAP permet d'accéder à l'historique des données uniquement à compter de janvier 2000

Etats Membre non-représentés	Depuis :	Etats Membre sous-représentés	Depuis :	Etats Membre surreprésentés	Depuis :
Albanie	juil-2024	Andorre	févr-2025	Afrique du Sud	oct-2017
Antigua-et-Barbuda	janv-2025	Angola	mars-2025	Algérie	août-2023
Bahamas	août-2018	Arabie saoudite	nov-2011	Argentine	avr-2018
Bahreïn	nov-2013	Arménie	avr-2022	Australie	avr-2025
Bhoutan	sept-2020	Bangladesh	févr-2022	Belgique	mars-2002
Brunéï Darussalam	avr-2005	Barbade	janv-2023	Brésil	juil-2023
Emirats Arabes Unis	Janv- 2000*	Bélarus	janv-2014	Cameroun	sept-2003
Guatemala	sept-2021	Belize	oct-2011	Canada	juil-2023
Guinée équatoriale	janv-2011	Botswana	juil-2014	Colombie	déc-2024
Guyana	mai-2008	Cabo Verde	mai-2022	Egypte	avr-2023
Iles Marshall	Janv- 2000*	Chine	nov-2003	Espagne	mai-2016
Iles Salomon	Janv- 2000*	Chypre	avr-2021	Ethiopie	juil-2004
Islande	janv-2009	Comores	août-2023	France	Janv- 2000*
Kiribati	Janv- 2000*	Croatie	janv-2020	Grèce	févr-2017
Koweït	oct-2004	Djibouti	oct-2019	Italie	nov-2003
Lettonie	juil-2024	Dominique	mai-2016	Japon	janv-2025
Maldives	avr-2022	Erythrée	janv-2012	Kenya	mars-2024
Malte	nov-2012	Eswatini	janv-2025	Liban	Janv- 2000*
Micronésie (Etats fédérés de)	Janv- 2000*	Etats-Unis d'Amérique	juil-2023	Maroc	Janv- 2000*
Monaco	avr-2013	Fédération de Russie	janv-2025	Mexique	août-2022
Nauru	Janv- 2000*	Fidji	juil-2009	Népal	mars-2006
Nioué	Janv- 2000*	Ghana	juin-2024	Portugal	sept-2024
Oman	oct-2023	Grenade	janv-2000*	République démocratique du Congo	janv-2020
Palaos	Janv- 2000*	Guinée-Bissau	juil-2007	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	juil-2023
Panama	août-2018	Hongrie	déc-2024	Sénégal	janv-2018
Qatar	mai-2019	Iles Cook	févr-2005	Tunisie	Janv- 2000*
République dominicaine	déc-2017	Iraq	oct-2005	Türkiye	oct-2024
Saint-Marin	mars-2019	Irlande	janv-2023	Ukraine	nov-2022
Saint-Vincent-et-les Grenadines	Janv- 2000*	Lesotho	oct-2024		
Samoa	juin-2011	Libéria	août-2016		
Soudan du Sud	juil-2013	Libye	nov-2023		
Suriname	janv-2016	Macédoine du Nord	juin-2025		
Timor-Leste	août-2003	Malawi	oct-2015		
Tonga	sept-2012	Monténégro	août-2016		
Tuvalu	Janv- 2000*	Mozambique	mai-2024		
Vanuatu	Janv- 2000*	Myanmar	août-2016		
		Namibie	avr-2024		
		Papouasie-Nouvelle-Guinée	sept-2008		
		Pérou	janv-2024		
		République centrafricaine	juin-2024		
		République populaire démocratique de Corée	janv-2024		
		Sao Tomé-et-Principe	janv-2000*		
		Serbie	janv-2018		
		Seychelles	déc-2023		
		Slovaquie	sept-2015		
		Tadjikistan	janv-2023		
		Tchad	avr-2024		
		Tchéquie	sept-2024		
		Thaïlande	sept-2011		
		Trinité-et-Tobago	août-2021		
		Turkménistan	mai-2006		